

**Affichage : le 08/11/2024**

**COMMISSION JURIDIQUE COUPES SENIORS**  
**RÉUNION RESTREINTE TÉLÉPHONIQUE DU 04/11/2024**

**Présents :** Mme B. GOSSET, Mrs J.M HENON, F. LAHOUSSE

Les personnes membres de la commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part aux délibérations, ni aux décisions.

**Journée du 27/10/2024**

**Coupe Côte d'Opale**

29769843 ATTIN Us B – DESVRES Js C : Réserves de ATTIN Us B sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club Js DESVRES, pour le motif suivant : des joueurs du club Js DESVRES sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain. Non confirmées, non appuyées, non recevables. Homologué : ATTIN Us B 1 – DESVRES Js C 1. ATTIN B qualifié aux tirs aux buts (6-5). Amende de 30 € à ATTIN.

29769844 MAMETZ Es A – GOUY ST ANDRE Rc A : Forfait de GOUY ST ANDRE A (mail du club) Homologué : MAMETZ Es A 3 – GOUY ST ANDRE A 0 par forfait. Amende minorée de 25€ à GOUY ST ANDRE.

**Coupe ADN :**

29770233 RETY Us A – EQUIHEN Plage Us B : Forfait de RETY Us A (mail du club). Homologué RETY Us A 0 – EQUIHEN Plage Us B 3 par forfait. Amende minorée de 25€ à RETY Us. RETY Us A éliminée de toutes les coupes de District

29770234 MONTREUIL US C – RANG DU FLIERS As B : Forfait de RANG DU FLIERS As B (Mail du club). Homologué : MONTREUIL US C 3 – RANG DU FLIERS As B 0 par forfait. Amende minorée de 25€ à RANG DU FLIERS.

29770244 LYS AA Fc C – ARQUES Es C : Forfait de Lys AA Fc C (mail du club). Homologué : LYS AA Fc C 0 – ARQUES Es C 3 par forfait. Amende minorée de 25€ à LYS AA Fc. Lys AA Fc C éliminée de toutes les coupes de district.

29770256 LES ATTAQUES Fc A – WATTEN Cs B : Match arrêté à la 78ème minute pour insuffisance de joueurs à WATTEN Cs. Homologué : LES ATTAQUES Fc A 10 – WATTEN Cs B 0 par pénalité. Amende de 30€ à WATTEN CS.

**Coupe Intersports :**

29770660 SAMER Rc B – VERTON Fc C : Forfait de VERTON Fc C (mail du club). Homologué SAMER Rc B 3 – VERTON Fc C 0 par forfait. Amende minorée de 25€ à VERTON Fc.

29774477 POLINCOVE Us A – CREMAREST As A : Forfait de CREMAREST As A (mail du club). Homologué : POLINCOVE Us A 3 – CREMAREST As A 0 par forfait. Amende minorée de 25€ à CREMAREST.

**Coupe DG Bureau :**

29770908 LYS AA Fc D – WIZERNES Fc B : Forfait de LYS AA Fc D (mail du club). Homologué : LYS AA Fc D 0 – WIZERNES fc B 3 par forfait. Amende minorée de 25€ à LYS AA Fc

29770912 CALAIS So C – GUEMPS FJEP A : Inscription dans l'équipe de GUEMPS FJEP d'un licencié suspendu. De ce fait, ce joueur est sanctionné d'un match de suspension ferme à compter du 12/11/2024. Homologué : CALAIS So C 3 – GHUEMPS FJEP 0 par pénalité. Amende 100€ à GUEMPS FJEP.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Le Président : JM HENON